

EMPLOIS DU TEMPS HUY-LIEGE-VERVIERS

L'ACTUALITÉ DU MARCHÉ DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DANS VOTRE RÉGION



MENSUEL N° 10 - DÉCEMBRE 2015

AU SOMMAIRE

NOUVELLES GÉNÉRALES

- [L'INDUSTRIE DU PAPIER, CONFIANTE EN L'AVENIR](#)
- [LE VOLONTARIAT EN BELGIQUE REPRÉSENTE 130.000 EMPLOIS](#)
- [UN NOUVEL OUTIL : BELGIUMFILM.BE](#)
- [OUVERTURE DES INSCRIPTIONS POUR LE PRIX BELGE DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT](#)
- [23 MILLIONS D'EUROS POUR L'ÉCONOMIE SOCIALE WALLONNE](#)
- [LE PRIX DE L'ÉCONOMIE SOCIALE : CANDIDATURES OUVERTES JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE !](#)
- [FEDER ET FSE 2014-2020 - LANCEMENT D'UN 2E APPEL À PROJETS](#)
- [BIOPHARMA : PARTENARIAT ENTRE LA WALLONIE ET LE CANADA](#)
- [LE FOREM ET LA GARANTIE JEUNESSE](#)
- [« TITRES-SERVICES – SERVICES D'AIDES AUX FAMILLES »](#)
- [LES GUICHETS ÉNERGIE WALLONIE ONT 30 ANS !](#)
- [WALLONIE - LE RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CWEDD](#)

SECTEURS ET ENTREPRISES

- [LE BILAN DE « RECIPROCITY DESIGN LIÈGE »](#)
- [DÉVELOPPEMENT DE « QUARTIERS NOUVEAUX » - APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT](#)
- [LA PROVINCE DE LIÈGE SOUTIEN LES PROJETS SUPRACOMMUNAUX](#)
- [1ÈRE SÉLECTION DU PWDR – TROIS PROJETS DE LA RÉGION LIÉGEOISE RETENUS](#)
- [LA CCI LVN S'INSTALLE AU STANDARD DE LIÈGE](#)
- [LIÈGE - FONDATION DE DYNAMO COOP](#)
- [WANZE – RENOUVELLEMENT DU COPIL DE L'ADL](#)
- [BIERSET - JOST GROUP REPREND TTS](#)
- [ANS – X-RIS, NUMÉRO 1 DU TECHNOLOGY FAST 50](#)
- [HEUSY – GEOLIX, LA BALISE DE GÉOLOCALISATION GPS](#)
- [ANGLEUR - CORETEC ENGINEERING, LAURÉATE DU TRENDS BUSINESS TOUR](#)
- [BLEGNY - APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE](#)
- [LIÈGE - LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ORNITHOLOGIQUES AVES PRIMÉE](#)
- [FEEDBACK DES SÉANCES D'INFORMATION SUR LE GROUPEMENT D'EMPLOYEURS](#)
- [EN BREF...](#)

OPÉRATEURS

- [EN ROUTE VERS D'AUTRES CIEUX !](#)
- [LES NOUVELLES DE LA FW-B](#)
- [LES FORMATIONS DU FOREM À NOUVEAU CERTIFIÉES ISO 9001](#)
- [BRUXELLES CAPITALE ET VIVAQUA S'APPUIENT SUR LES COMPÉTENCES DE LA WALLONIE](#)
- [VODECLIC EST DISPONIBLE À WANZE !](#)

NOUVELLES GÉNÉRALES

L'INDUSTRIE DU PAPIER, CONFIANTE EN L'AVENIR

Cobelpa, la fédération professionnelle de la filière belge du papier, a récemment célébré son 75^{ème} anniversaire. À cette occasion, elle s'est déclarée confiante en l'avenir. Selon Cobelpa, le secteur a prouvé sa capacité d'innovation en réponse à ses nombreux défis (conjuncture économique, matières premières, emploi) via une politique d'investissement permanente. En effet, les fabricants de pâtes, de papiers et de cartons ont joué un rôle pionnier en matière d'économie circulaire et de durabilité. Ils se sont affirmés comme les champions de la productivité, de la qualité et de l'efficacité. La prochaine décennie annonce d'autres gains comme des glissements de segments de marché et de nouveaux débouchés : bio-économie, amplification des efforts dans la production d'énergie renouvelable, ainsi que les coûts inhérents à cette adaptation. Pour Cobelpa, la poursuite de la diversification et des investissements demeure une priorité.

Chaque année, un demi-million de tonnes de pâtes et deux millions de tonnes de papiers et de cartons sont produits en Belgique. En 2012, le secteur du papier et du carton comptabilisait 12.408 postes de travail salarié et 215 entreprises.

Lien Internet vers le communiqué de presse de Cobelpa :

<http://www.cobelpa.be/pdf/75%20ans%20communiqué%20de%20presse.pdf>

Pour en savoir plus sur le secteur, voir le site Internet du Forem, la rubrique « Horizons Emploi », via le lien :

<https://www.leforem.be/Horizonemploi/secteur/6.html>

LE VOLONTARIAT EN BELGIQUE REPRÉSENTE 130.000 EMPLOIS

À la demande de la Fondation Roi Baudouin, des chercheurs des universités de Liège et de Gand ont réalisé une analyse quantitative du travail volontaire dans notre pays. Considéré comme une activité productive, source de bienfaits pour la collectivité, le volontariat est depuis quelques années pris en compte par l'Organisation Internationale du Travail. Pour la première fois en Belgique, la Direction générale Statistique et Information économique du Service public Fédéral (SPF) Économie a inséré une série de questions complémentaires sur les activités bénévoles des personnes interrogées dans son enquête annuelle sur les forces de travail de l'année 2014. L'étude exploite ces données autour de deux thématiques : l'ampleur du travail volontaire et les profils socio-économiques des volontaires.

Selon les résultats de cette étude :

- plus de 1.800.000 personnes font du bénévolat au sens large dans des organisations et/ou au bénéfice direct de tiers (bénévolat informel) ;
- près de 1.166.000 personnes, soit 12,5 % de la population âgée de 15 ans et plus, effectuent des prestations gratuites au sein d'organisations (volontaires au sens de la loi) ;
- ces prestations gratuites représentent près de 130.000 emplois équivalents temps plein ;
- quatre secteurs concentrent près de sept activités sur 10, à savoir le sport (24,5 %), la culture et les activités socio-culturelles (19,9 %), les services sociaux (19,7 %), l'éducation et la formation (16,8 %).

Cette publication peut être téléchargée dans son intégralité via le lien Internet : <https://www.kbs-frb.be/fr/Activities/Publications/2015/20151019ND>

UN NOUVEL OUTIL : BELGIUMFILM.BE

Le site Internet Belgiumfilm.be (<http://www.belgiumfilm.be/>) est le nouvel outil en ligne destiné à la promotion de l'industrie cinématographique belge. Il reprend des informations sur l'incitant fiscal « tax shelter », les commissions cinématographiques et tous les autres programmes de soutien destinés aux cinéastes.

Ce portail est une initiative des autorités fédérales, en collaboration avec Screen Flanders et Bruxellimage. Le site Internet est entièrement en anglais. Il vise principalement les professionnels étrangers du secteur de l'audiovisuel. L'objectif des initiateurs est de convaincre les cinéastes de faire appel au savoir-faire belge et de tourner leurs films dans notre pays. Les programmes de soutien sont également ouverts aux coproductions internationales.

Pour en savoir plus, voir le lien Internet :

http://www.belgium.be/fr/actualites/2015/news_belgiumfilm_be_promoot_filmindustrrie.jsp?referer=tcm:116-274541-64

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS POUR LE PRIX BELGE DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Depuis sa mise sur pied en 2006, le « Prix belge de l'Énergie et de l'Environnement » a rendu hommage à plus de 2.000 Belges qui, à titre individuel ou via leurs organismes, contribuent de manière exceptionnelle à la construction d'un avenir durable à l'échelle locale, régionale et nationale.

Plus concrètement, les objectifs de ce Prix sont de :

- faire découvrir les réalisations des citoyens, des entreprises, des villes et des communes, des institutions et du secteur non marchand dans les domaines de l'environnement et de l'énergie ;
- stimuler les initiatives positives et reproductibles ;
- faire connaître les « success stories ».

Lors de la soirée de remise des prix, les meilleures démarches seront récompensées devant la presse et plus de 300 invités. Ce concours constitue également une invitation pressante, destinée à l'ensemble des acteurs de la société, à prendre des initiatives dans leur vie de tous les jours pour montrer qu'une gestion plus respectueuse de l'environnement et des ressources est possible et réalisable.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 24 mars 2016.

Pour plus d'informations :

Référence Média, rue des Croisettes, 88 à 4870 Forêt-Trooz

<http://www.eeward.be>

23 MILLIONS D'EUROS POUR L'ÉCONOMIE SOCIALE WALLONNE

La Wallonie se compose d'un riche écosystème d'entreprises dont certaines s'inscrivent dans le tissu de l'économie sociale. La spécificité de ces structures est de produire des biens et/ou des services dans le but de les vendre dans un cadre constitué d'une gouvernance démocratique. L'autre élément inhérent à ces organismes est lié aux bénéfices obtenus qui sont directement alloués à autre chose qu'à de la rémunération de capital à l'actionariat.

Récemment, le Gouvernement wallon a décidé de renforcer les moyens du secteur via une allocation de plus de 23 millions d'euros sur base annuelle. Bien que les structures d'économie sociale soient éligibles aux aides traditionnelles telles que les aides à l'investissement ou encore à l'innovation, toute une série de nouvelles mesures ont été pensées en fonction des spécificités du secteur. Désormais, des moyens sont attribués à l'Agence pour l'Entreprise & l'Innovation (AEI) située à Liège, afin de sensibiliser, à travers des modules pédagogiques, les étudiants wallons à l'économie sociale. L'AEI se voit également confier la tâche de lancer les bourses « citoyennes » qui permettent aux futurs coopérateurs de lancer leurs projets. Les aides sont plafonnées à 12.500 euros par porteur de projet. Au niveau des programmes « Creative Wallonia » et du Plan numérique, des subsides sont aussi réservés aux acteurs de l'économie sociale pour renforcer la dynamique de l'innovation et du numérique au sein de ces structures.

Pour en savoir plus, voir le lien Internet :

<http://marcourt.wallonie.be/actualites/~l-economie-a-autant-besoin-de-cooperation-que-de-concurrence.htm?lng=fr>

Les personnes intéressées par un emploi dans le secteur de l'économie sociale peuvent notamment consulter le site Internet : <http://econosoc.be/>

CHIFFRES-CLÉS

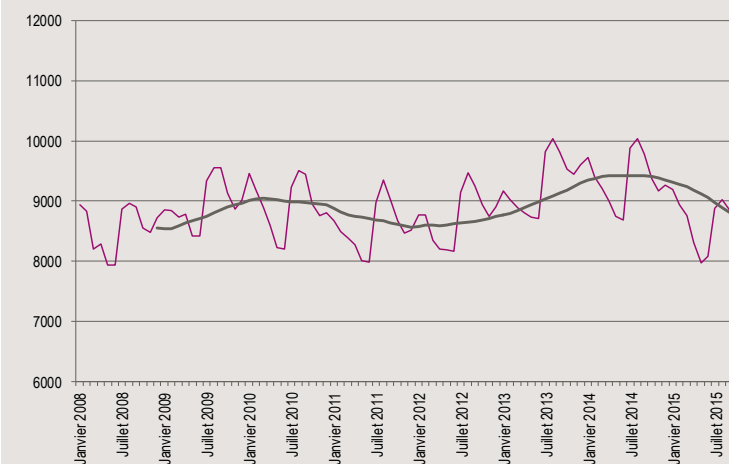
LE FOREM DE HUY

LA DEMANDE D'EMPLOI :

En novembre 2015, le Forem de Huy a comptabilisé :

- D.E.* demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'insertion : **8.324**
- Demandeurs d'emploi inscrits obligatoirement : **930**
- Demandeurs d'emploi inscrits librement : **656**
- Indicateurs de demande d'emploi : **10,2 %**
- Taux de demande d'emploi : **12,1 %**

Evolution du nombre des D.E. demandeurs d'allocations et des jeunes en stage d'insertion et moyenne mobile sur 12 mois



LES OPPORTUNITÉS D'EMPLOI :

En novembre 2015, le Forem de Huy a géré 260 postes**

* Demandeurs d'emploi

**Hors autres Services Publics de l'Emploi (Actiris, VDAB).

LE PRIX DE L'ÉCONOMIE SOCIALE : CANDIDATURES OUVERTES JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE !

Pour sa 23^{ème} édition, le Prix de l'économie sociale s'adresse désormais aux entreprises débutantes et confirmées de Bruxelles et de Wallonie. Cet événement a pour objectif de soutenir et de mettre en lumière les entreprises qui répondent à des enjeux sociétaux au bénéfice de la collectivité. Au total, ce sont quatre entreprises sociales qui seront récompensées et se partageront un montant de 24.000 euros. Le Prix est également ouvert aux travaux de recherche et aux mémoires consacrés aux enjeux des entreprises sociales. Le lauréat recevra une somme de 1.000 euros, ainsi que la publication de son écrit aux éditions Luc Pire situées à Liège.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 15 décembre. Du 11 janvier au 11 février 2016, le grand public sera sollicité afin de voter pour l'entreprise de son choix sur le site Internet de l'événement. Début 2016, les candidats retenus seront soumis au vote du jury. La cérémonie de remise des prix aura lieu au mois d'avril. Cet événement sera aussi l'occasion d'aborder les changements de société et les évolutions des entreprises sociales.

Pour plus d'informations, voir le site Internet :

<http://www.prixdeleconomiesociale.be/>

FEDER ET FSE 2014-2020 - LANCEMENT D'UN 2^{EME} APPEL À PROJETS

Le Fonds Européen de Développement Économique et Régional (FEDER) est un outil de cofinancement public Régions-Europe destiné à soutenir des programmes de développement locaux. Ses objectifs sont d'améliorer l'attractivité des territoires, de renforcer la cohésion économique et sociale entre les régions de l'Union européenne (UE) mais aussi d'accompagner les mutations économiques que traversent certaines régions.

Le programme wallon 2014-2020 est doté d'un budget de 1,7 milliard d'euros dont la Wallonie est le principal contributeur. L'Europe intervient pour 40 % dans le financement des projets.

Avec un budget de 10 milliards d'euros par an, le Fonds social européen (FSE) est le principal dispositif de soutien à l'emploi. Il intervient pour aider les personnes à trouver des emplois de

meilleure qualité et pour offrir des perspectives professionnelles équitables, plus particulièrement pour les individus qui éprouvent le plus de difficultés sur le marché du travail. La Wallonie est l'autorité de gestion pour les projets relevant de ses compétences mais aussi de celles de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B) et de la Commission Communautaire Française (COCOF). Son Programme opérationnel a été adopté le 15 décembre 2014. D'un montant d'1,192 milliard d'euros, dont 614 millions proviennent de l'UE, il a pour objectif de contribuer à la création d'emplois et de renforcer la cohésion sociale.

Au terme d'un premier appel, les Gouvernements de la Wallonie et de la FW-B ont procédé à la sélection de projets, en date du 10 février 2015 pour le FSE et du 21 mai 2015 pour le FEDER. Dans la mesure où le budget disponible n'a pas été totalement attribué, les deux Gouvernements ont décidé d'en lancer un second appel. Ouvert depuis ce 1^{er} décembre 2015, il se terminera le 19 février 2016 à midi. Il portera sur les mesures suivantes :

Fonds social européen 2014-2020

Mesure 2.2 - Transition « Promouvoir un système de formation et d'enseignement performant ».

Mesure 3.1 - Zone plus développée : « Accompagner et former les personnes menacées d'exclusion en vue de leur accès aux dispositifs d'insertion et de formation en Wallonie ».

Mesure 3.2 - Zone plus développée : « Former et soutenir les demandeurs d'emploi et les personnes fragilisées en vue de leur insertion dans le marché de l'emploi ».

Fonds Européen de Développement régional 2014-2020

- Mesure 2.1.2 - Zone transition : « Développement de projets de recherche et de valorisation de résultats » avec une orientation « Smart Cities » (villes intelligentes). À court terme, l'objectif est de développer de nouvelles technologies (hardware ou software) que des entreprises industrielles pourront proposer et installer dans les villes qui s'inscrivent dans les démarches « Smart Cities ».
- Mesure 6.1.1 - « Financement d'équipements de pointe et des extensions des capacités physiques d'accueil pour l'acquisition de nouvelles compétences » sur la zone transition et sur la zone plus développée.

CHIFFRES-CLÉS

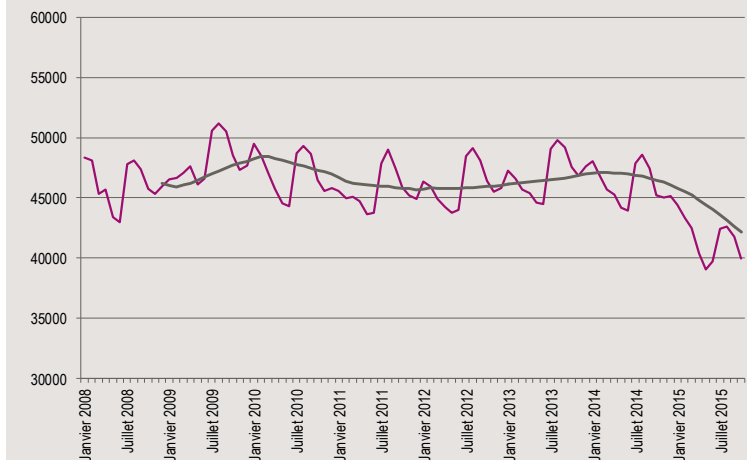
LE FOREM DE LIÈGE

LA DEMANDE D'EMPLOI :

En novembre 2015, le Forem de Liège a comptabilisé :

- D.E.* demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'insertion : **39.414**
- Demandeurs d'emploi inscrits obligatoirement : **8.558**
- Demandeurs d'emploi inscrits librement : **3.474**
- Indicateurs de demande d'emploi : **14,4 %**
- Taux de demande d'emploi : **18,7 %**

Evolution du nombre des D.E. demandeurs d'allocations et des jeunes en stage d'insertion et moyenne mobile sur 12 mois



LES OPPORTUNITÉS D'EMPLOI :

En novembre 2015, le Forem de Liège a géré **1.280 postes****

* Demandeurs d'emploi

**Hors autres Services Publics de l'Emploi (Actiris, VDAB).

- Mesure 2.1.2 - Zone plus développée : « Développement de projets de recherche et de valorisation de résultats ».
- Mesure 4.2.3 - Zone plus développée : « Renforcement de la compétitivité du territoire par la création et la requalification d'infrastructures propices à l'accueil des entreprises contribuant à la transition vers une économie bas carbone ».

Le contenu détaillé de ces mesures et toutes les informations pratiques sont disponibles sur les sites Internet suivants :

<http://www.fse.be/>

<http://europe.wallonie.be/>

Lien Internet vers le communiqué de presse du 12 novembre 2015 :

<http://magnette.wallonie.be/communiqu-s-de-presse-relatifs-au-gouvernement-wallon-du-jeudi-12-novembre-2015>

BIOPHARMA : PARTENARIAT ENTRE LA WALLONIE ET LE CANADA

Un partenariat vient d'être conclu entre la Wallonie et le Canada dans le secteur de la biopharmacie.

Les signataires sont BioWin, le pôle wallon de compétitivité dédié à la santé, et le consortium canadien CQDM, au sein duquel on retrouve plusieurs noms de l'industrie pharmaceutique : Pfizer, Merck, AstraZeneca, GSK, Novartis, ... ainsi que les autorités canadiennes et québécoises.

L'objectif de cet accord est de faire de la Wallonie, d'ici 2020, une région reconnue au niveau international pour son environnement de recherche académique, clinique et industrielle, dans les domaines gérés par le pôle (biotechnologie, santé, technologies médicales).

Créé en 2008, le consortium CQDM représente un portefeuille d'environ 50 projets pour un financement global de 40 millions de dollars canadiens. CQDM dispose d'un réseau de plus de 610 chercheurs (centres de recherche universitaires et entreprises).

Ce partenariat prévoit de financer des projets de recherche en biopharmacie : des contributions maximales de 750.000 euros en Wallonie et de 700.000 dollars canadiens au Canada seront octroyées, pour chaque projet retenu, pour une période maximale de deux ans.

Le premier appel à projets est d'ores et déjà lancé. Une décision est attendue pour le mois de mai.

Pour en savoir plus, voir les liens Internet :

<http://www.wallonie.be/fr/actualites/partenariat-entre-la-wallonie-et-le-canada-dans-le-secteur-de-la-biopharmacie>

<http://www.biowin.org/biowin/fr/news/300-la-wallonie-belgique-et-le-canada-collaborent-dans-une-nouvelle-initiative-internationale-visant-a-ameliorer-la-r-et-d-biopharmaceutique.html>

LE FOREM ET LA GARANTIE JEUNESSE

L'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ) est un instrument financier qui vise à aider les jeunes sans emploi qui ne suivent ni études, ni formation. Les bénéficiaires sont les régions européennes dont le taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans est supérieur à 25 %. L'IEJ s'inscrit dans le cadre de la Garantie pour la jeunesse qui incite les États membres à prendre des mesures pour que tous les jeunes, jusqu'à l'âge de 25 ans, se voient proposer une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage dans les quatre mois qui suivent leur sortie de l'enseignement formel ou la perte de leur emploi.

Plus concrètement, en Belgique francophone, cette mesure s'adresse aux jeunes de moins de 25 ans qui vivent à Bruxelles, à Liège ou dans le Hainaut qui ne sont ni à l'emploi, ni dans l'enseignement, ni en formation. Les jeunes peuvent être inscrits ou non comme demandeurs d'emploi au Forem ou à Actiris. Les jeunes qui ont au plus le certificat de l'enseignement secondaire inférieur sont particulièrement visés. Les jeunes en décrochage dans l'enseignement ou la formation sont également concernés.

Dans ce cadre, le Forem fait partie des organismes bénéficiaires de cette mesure. Les nouveaux financements liés à la Garantie jeunesse lui permettent donc de renforcer et d'améliorer certaines de ses actions.

La promotion des métiers

Plusieurs opérations comme les actions « kids », les journées « découvertes métiers », « villages métiers » ou encore « visites d'entreprises » permettent aux jeunes de découvrir, de manière ludique et concrète, les métiers et l'environnement professionnel dans lequel ils s'inscrivent. Une initiative va aussi être lancée dans les écoles du Hainaut, dès la 4^e secondaire, pour aider les jeunes à mieux connaître le monde du travail, le marché de l'emploi et pour les aider à s'orienter.

CHIFFRES-CLÉS

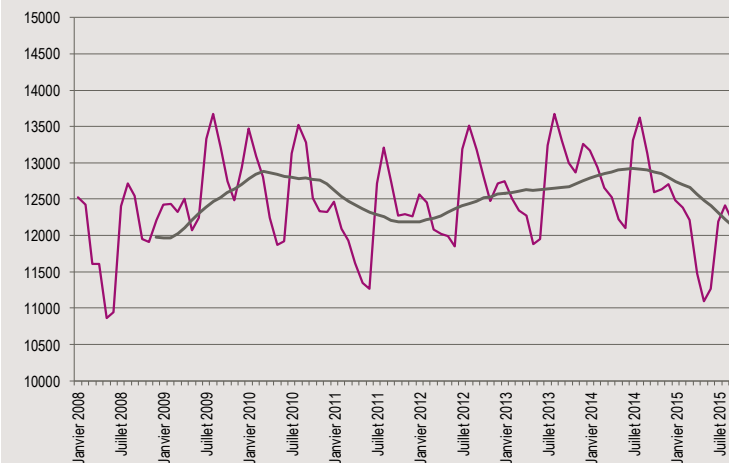
LE FOREM DE VERVIERS

LA DEMANDE D'EMPLOI :

En novembre 2015, le Forem de Verviers a comptabilisé :

- D.E.* demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'insertion : **11.661**
- Demandeurs d'emploi inscrits obligatoirement : **2.103**
- Demandeurs d'emploi inscrits librement : **743**
- Indicateurs de demande d'emploi : **12,4 %**
- Taux de demande d'emploi : **15,5 %**

Evolution du nombre des D.E. demandeurs d'allocations et des jeunes en stage d'insertion et moyenne mobile sur 12 mois



LES OPPORTUNITÉS D'EMPLOI :

En novembre 2015, le Forem de Verviers a géré **463** postes**

* Demandeurs d'emploi

**Hors autres Services Publics de l'Emploi (Actiris, VDAB).

L'accompagnement

Le Forem renforce son accompagnement des jeunes et les implique dans sa conception pour recueillir leur avis et mieux répondre à leurs attentes.

La formation

Outre son offre de formation classique, Le Forem met en œuvre des modules de formation en compétences-clés adaptés aux besoins des jeunes. Des modules de remédiation en mathématiques ou en communication, de familiarisation aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), de préparation à l'entreprise et son fonctionnement ou encore des formations en langues étrangères sont déjà dispensés dans ce sens.

Les stages et la mise à l'emploi

Dans son offre de services, le Forem propose des formules de stage et de mise à l'emploi. Les essais-métiers ou encore le stage de mise en situation professionnelle (MISIP) permettent de tester les conditions de travail et les exigences d'un métier. Une demande de financement pour un plan d'action essais-métiers dédiés aux jeunes a été lancée dans le cadre de la Garantie jeunesse. Du côté des stages, plusieurs formules comme le stage de transition professionnelle ou la formation en alternance permettent aux jeunes d'acquérir une première expérience en entreprise.

Des actions spécifiques vont également être lancées auprès d'un public très éloigné de l'emploi au travers d'activités telles que le sport et la culture pour entrer en contact et favoriser les confrontations au monde de l'enseignement, de la formation ou de l'emploi.

Parallèlement, à ces différentes actions, le Service Analyse du Marché de l'Emploi et de la Formation (AMEF) du Forem a récemment réalisé une étude exploratoire intitulée « **Garantie pour la jeunesse - Publics potentiels, parcours et insertion** ». **Ce document peut être téléchargé dans son intégralité via le lien Internet :**

<https://www.leforem.be/chiffres-et-analyses/analyses-et-actualites/marche-de-l-emploi-wallon-analyses/etudes-specifiques.html>

Pour en savoir plus sur les projets du Forem relatifs à la Garantie jeunesse, voir le lien Internet :

<https://www.leforem.be/a-propos/projets-garantie-jeunesse.html>

« TITRES-SERVICES – SERVICES D'AIDES AUX FAMILLES »

Le Gouvernement wallon a récemment approuvé la note d'orientation « Titres-services – Services d'aides aux familles ». Ce projet s'inscrit dans une dynamique de réponse aux besoins des aînés et des personnes dépendantes. L'objectif est de soutenir leur accompagnement à domicile via l'accroissement des compétences des travailleurs et la qualité de l'emploi. Une concertation a eu lieu avec les partenaires sociaux du secteur. Une volonté unanime s'est dégagée, à savoir de donner la possibilité à un maximum d'aide-ménagères titres-services de s'investir, sur une base volontaire, dans une formation pour devenir soit aide-ménagères sociales, soit aide-familiales. Pour renforcer cette offre de service, il a été convenu d'utiliser des aides à l'emploi et des subventions. Près de 1.000 personnes sont concernées par ce projet.

Pour en savoir plus, voir notamment le communiqué de presse du 29 octobre via le lien Internet :

<http://collin.wallonie.be/communiqu-s-de-presse-relatifs-au-gouvernement-wallon-du-jeudi-29-octobre-2015>

LES GUICHETS ÉNERGIE WALLONIE ONT 30 ANS !

Depuis 30 ans, les Guichets Énergie Wallonie sont en contact quotidien avec les citoyens confrontés à l'augmentation de leurs factures énergétiques. Ce service public propose une expertise concrète qui permet aux particuliers d'effectuer les choix énergétiques les plus pertinents. Les conseillers répondent aux demandes par une information neutre et objective, mais aussi adaptée aux caractéristiques de l'habitation concernée. Il s'agit d'un travail de terrain personnalisé qui accompagne les décisions individuelles dans un domaine de plus en plus complexe et déterminant en termes de niveau et de qualité de vie.

Née à Liège en 1985, cette initiative s'est depuis lors multipliée en Wallonie. Aujourd'hui, le réseau compte 16 centres d'information de proximité animés par une quarantaine de consultants. Vu le caractère évolutif des matières abordées, les travailleurs bénéficient régulièrement de formations théoriques et pratiques, ainsi que technico-commerciales.

La province de Liège compte quatre Guichets Énergie situés : place Saint-Séverin, 6 à 4500 Huy, Hostert, 31/A à 4700 Eupen, rue Léopold, 37 à 4000 Liège, pont de Sommeville, 2 à

4800 Verviers.

Les personnes intéressées par un emploi au sein d'un Guichet Énergie peuvent consulter le site Internet :

<http://recrutement.wallonie.be/home.html>.

<http://energie.wallonie.be/fr/guichets-energie-wallonie.html?IDC=6946>

WALLONIE - LE RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CWEDD

Situé à Liège, le Conseil wallon de l'Environnement pour le Développement durable (CWEDD) est un organe consultatif qui regroupe différents acteurs. Il a pour mission de conseiller les autorités publiques : Gouvernement wallon, Collèges communaux, Administrations, ...

Il donne des avis sur les politiques environnementales, sur la prise en compte de l'environnement dans d'autres politiques ainsi que sur des projets particuliers.

Récemment, le CWEDD a publié son rapport d'activités 2014. La première partie du document présente l'organisme : ses origines, ses missions, sa composition, l'organisation des travaux et le secrétariat. La seconde partie est constituée des avis rendus en 2014. La troisième présente ses mandats extérieurs, ses actions de communication menées et les activités de ses différentes structures. Ce rapport se veut également une synthèse des travaux réalisés depuis son installation, en 1988.

Au cours de l'année 2014, le CWEDD a notamment remis 215 avis, dont 206 liés à la procédure relative à l'évaluation des incidences sur l'environnement. Il a aussi transmis 20 propositions qui ont été présentées au Parlement wallon.

Ce document peut être téléchargé dans son intégralité via le lien Internet :

<http://www.cwedd.be/uploads/Documents/Rapport%20d%20activite%202014.pdf>

CWEDD, rue du Vertbois, 13c à 4000 Liège

<http://www.cwedd.be/>

SECTEURS ET ENTREPRISES

LE BILAN DE « RECIPROCITY DESIGN LIÈGE »

L'édition 2015 de « RECIPROCITY design liège » s'est déroulée du 1^{er} octobre au 1^{er} novembre 2015. Cet événement présente le design comme une méthodologie de réflexion et d'action pour améliorer la qualité de vie des villes.

Le calendrier des activités proposait 55 initiatives sous l'enseigne du design pour le changement social et la participation citoyenne. Les secteurs impliqués dans ce processus déterminent un concept de design au sens élargi : de l'architecture du réemploi au design de produits non énergivores ; du design de service au graphisme ; des actions de communication visuelle publique aux laboratoires alimentaires collectifs ; du design de stratégies à l'impression 3D avec des matériaux de récupération. Toutes ces pratiques créent une plateforme interdisciplinaire où la liberté d'expression, la participation et l'accompagnement à imaginer un futur meilleur deviennent le leitmotiv.

Outre la Ville et la Province de Liège, Genk, Mons, Maastricht et Kerkrade aux Pays-Bas, ainsi que Aachen en Allemagne ont activement contribué aux contenus de cette édition 2015.

Selon les estimations, les expositions principales (« The Taste of Change » à l'Espace Saint-Antoine du Musée de la Vie wallonne, « Welcome to__ » à La Cité Miroir, « Deconstruction » à l'Athénée Léonie de Waha et « Printed Commons » de l'École supérieure des Arts/ESA Saint-Luc Liège), ainsi que les expositions invitées, satellites et extra-muros, ont comptabilisé 40.000 visites. Les ateliers, les débats et les conférences ont réunis plus de 1.200 participants.

Plus de 200 articles ont été publiés dans la presse écrite et Internet locale, nationale et internationale. L'événement a également donné lieu à une dizaine d'émissions télé et radio nationales.

Suite à cette édition, « RECIPROCITY design liège » va continuer son travail avec les écoles dans le cadre de « Welcome to__ », cette exposition itinérante sera notamment présente à Seraing en 2016.

Pour en savoir plus :

« RECIPROCITY design liège », rue des Croisiers, 15 à 4000 Liège

<http://www.reciprocityliege.be/reciprocity-2015/>

Lien vers le communiqué de presse de novembre 2015 :

http://www.reciprocityliege.be/wp-content/uploads/2015/11/RECIPROCITY_2015_communique-final_nov15.pdf

DÉVELOPPEMENT DE « QUARTIERS NOUVEAUX » - APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Une étude universitaire a identifié 398 sites wallons qui pourraient accueillir des « Quartiers Nouveaux ». Cet Atlas est accessible à l'adresse : <http://cpdt.wallonie.be/atlas-des-quartiers-nouveaux>.

En province de Liège, les sites actuellement identifiés sont situés :

- pour l'arrondissement administratif Huy, à Amay, Clavier, Hamoir, Héron, Huy, Marchin, Verlaine, Villers-le-Bouillet et Wanze ;
- pour l'arrondissement administratif de Liège, à Ans, Aywaille, Bassenge, Beyne-Heusay, Blegny, Chaudfontaine, Esneux, Flémalle, Fléron, Grâce-Hollogne, Herstal, Juprelle, Liège, Neupré, Oupeye, Saint-Nicolas, Seraing, Soumagne, Sprimont et Visé ;
- pour l'arrondissement administratif de Verviers, à Amel, Bullingen, Butgenbach, Dison, Eupen, Herve, Jalhay, Kelmis, Lierneux, Lontzen, Malmedy, Plombières, Raeren, Saint-Vith, Spa, Stavelot, Stoumont, Theux, Trois-Ponts, Verviers, Waimmes et Welkenraedt ;
- pour l'arrondissement administratif de Waremme, à Fehxe-le-Haut-Clocher, Hannut, Lincet, Oreye, Remicourt et Waremme.

D'autres sites peuvent également être concernés sous certaines conditions. Les communes ont jusqu'au 25 mars 2016 pour déposer leur candidature au Département de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme du Service Public de Wallonie (SPW). Cet appel à manifestation d'intérêt ne vise pas à créer d'autres lotissements mais bien à développer des quartiers exemplaires et novateurs où le cadre et la qualité de vie sont au cœur du projet.

Outre des logements, ces quartiers devront également comporter des services publics et privés de proximité, des activités économiques (commerces, bureaux, artisanat, ...), des espaces verts et de loisirs.

Pour en savoir plus, voir notamment le lien Internet :

<http://diantonio.wallonie.be/quartiers-nouveaux-carlo-diantonio-appelle-les-communes-wallonnes-se-manifester>

LA PROVINCE DE LIÈGE SOUTIEN LES PROJETS SUPRACOMMUNAUX

Les projets soutenus par « Liège Europe Métropole » ont été dévoilés par le Collège provincial et les Bourgmestres des communes des arrondissements de Liège, Huy, Waremme, Verviers, et les communes germanophones. « Liège Europe Métropole » est un espace de solidarité où les 84 Villes et Communes de la Province de Liège et celle-ci sont unies pour développer des projets d'avenir. Ceux-ci s'articulent autour des thèmes suivants : le développement territorial et la mobilité, le tourisme et la culture, le tourisme fluvial, le service aux citoyens ou encore la reconversion.

Dans ce cadre, plus de 22 millions d'euros sont consacrés par la Province de Liège à des projets supracommunaux :

- 11 millions d'euros dans les 24 communes de la conférence d'arrondissement de « Liège Métropole » ;
- 6.350.000 d'euros dans les 31 communes de la Conférence des Élus de Meuse-Condruz-Hesbaye ;
- 4.300.000 d'euros dans les 20 communes francophones de la conférence d'arrondissement Région Verviers ;
- 600.000 d'euros dans les neuf communes germanophones.

Pour plus de détails sur les projets soutenus, voir notamment le lien Internet :

<http://www.provincedeliege.be/fr/evenement/1?nid=9949&from=actu>

1ÈRE SÉLECTION DU PWDR – TROIS PROJETS DE LA RÉGION LIÉGEOISE RETENUS

Dans le cadre du Programme wallon de Développement Rural (PwDR) 2014-2020, le Gouvernement wallon a décidé de financer 13 Groupes d'Action Locale (GAL). Les GAL sont des partenariats public-privé qui, sur un territoire déterminé, ont pour objectifs de mobiliser les habitants des zones rurales, de soutenir la réalisation de leurs idées, ainsi que d'expérimen-

ter de nouvelles méthodes. Ils créent du lien et de nouveaux partenariats locaux. Ils positionnent aussi les territoires ruraux face à la globalisation et/ou mettent en avant les nouvelles fonctions de ces territoires.

Pour être éligibles, les GAL doivent couvrir au minimum trois communes entières contiguës situées en zone rurale. La population du territoire doit être comprise entre 10.000 et 70.000 habitants. Chaque GAL élabore un Plan de Développement Stratégique (PDS), document dans lequel sont identifiés différents éléments tels que les partenaires, le diagnostic, la stratégie de développement, ainsi que la liste des projets envisagés.

Récemment, les PDS remis par 17 GAL ont fait l'objet d'une analyse par l'administration et d'une évaluation par un Comité de sélection sur base des critères suivants :

- la qualité et l'équilibre du partenariat ;
- la capacité à mettre en œuvre la stratégie de développement ;
- l'approche ascendante et la cohérence des projets présentés ainsi que leur mode de sélection ;
- le plan de financement ;
- la cohérence globale de la Stratégie de Développement Local (SDL) par rapport au contexte local ;
- la dimension économique des projets ;
- le caractère innovant ;
- l'efficacité et la pérennité des projets ;
- la complémentarité avec les autres sources de financement ;
- l'intégration de la dimension de coopération dans la SDL.

Sur recommandation du Comité de sélection, le Gouvernement a décidé, le 29 octobre, de faire une première sélection de 13 PDS.

En province de Liège, trois PDS ont été sélectionnés, les GAL concernés sont :

- « 100 villages – 1 avenir » (Amel, Bullange, Burg-Reuland, Bütgenbach et Saint-Vith) ;
- « Pays des Condruses » (Anthisnes, Clavier, Marchin, Modave, Nandrin, Ouffet et Tinlot) ;
- « Pays de Herve » (Aubel, Herve, Limbourg, Olne, Pepinster, Plombières, Thimister-Clermont et Welkenraedt).

Le Gouvernement a décidé de lancer un second appel à candidature. Il a fixé la date de dépôt au 11 mars 2016. Les PDS non retenus à l'issue de la première sélection sont éligibles à ce second appel.

Suite à cette sélection, les GAL reçoivent une subvention pour leur permettre d'engager un appui technique et de finaliser, avec les administrations compétentes, les projets proposés.

Pour plus d'informations, voir le lien Internet :

<http://collin.wallonie.be/215-millions-d-au-b-n-fice-d-actions-de-d-veloppement-rural>

LA CCI LVN S'INSTALLE AU STANDARD DE LIÈGE

Début novembre, le Standard de Liège et la Chambre de Commerce et d'Industrie Liège-Verviers-Namur (CCI LVN) ont annoncé une collaboration durable. Dans un premier temps, ce rapprochement se traduit par le déménagement du siège de la CCI LVN de Liège Airport au Standard de Liège, et par l'organisation d'un Business Club dénommé « 1+1=11 » qui s'est déroulé le 19 novembre. Ce rendez-vous est désormais fixé une fois par mois au stade du Standard. Concrètement, la CCI LVN installera, dans quelques mois, son quartier général à l'arrière de la tribune T3 aménagée en plateaux de bureaux.

Les publics présents aux activités de la CCI LVN et aux matches du Standard seront donc amenés à se rencontrer, ce qui permettra de toucher des secteurs économiques variés et des origines géographiques élargies. Le Business Club sera également accessible à des nouveaux venus attirés par cette activité.

La CCI et le club comptent renforcer leur rôle de levier économique au service de leur environnement. Ce partenariat s'inscrit dans une collaboration plus large qui ouvrira de nouveaux horizons.

Pour plus d'informations, voir le lien Internet :

<http://www.ccimag.be/>

LIÈGE - FONDATION DE DYNAMO COOP

Trois collectifs se sont associés pour créer la coopérative immobilière à finalité artistique : DYNAMO Coop.

Cette initiative collective innovante a pour vocation l'achat groupé de bâtiments destinés à accueillir, favoriser et diffuser le développement de projets artistiques et créatifs à Liège.

Le financement de ces investissements repose sur un appel à l'épargne participative. DYNAMO Coop propose un placement éthique, durable et local. La coopérative défend une éthique de propriété collective, participative et solidaire, fondée sur l'économie sociale.

DYNAMO Coop permet notamment :

- la mise à disposition d'espaces de travail partagés, adaptés et diversifiés à prix modérés pour artistes, créateurs et associations culturelles ;
- l'échange de pratiques, de moyens et de publics au sein de lieux fédérateurs à taille humaine ;
- le renforcement de l'autonomie et de la capacité d'action des créatifs ;
- la transmission de modèles économiques innovants et durables.

DYNAMO Coop s'intègre au sein d'un réseau de lieux de travail, de recherche, d'accueil et de rencontre, qui favorise les pratiques de mutualisation : le magasin (Espaces Mutualisés Vivegnis), le Centre de création des Tanneurs, la Halte, l'Espace Liberté, la Centrale des Arts Urbains, Wooha, l'ancienne brasserie Haecht et les Espaces Mutualisés Dony.

Pour en savoir plus :

DYNAMO Coop, quai des Tanneurs 2 à 4020 Liège

<http://www.dynamocoop.be/>

WANZE – RENOUVELLEMENT DU COPIIL DE L'ADL

La mission première des Agences de Développement Local (ADL) est d'impulser et de soutenir le développement de projets porteurs en termes de création d'activités économiques et/ou d'emplois durables.

Cette année, le Comité de Pilotage (COPIIL) de l'ADL de Wanze s'est élargi pour laisser encore plus de place aux acteurs privés et publics du territoire. En fonction des projets développés, l'ADL wanzoise pourra ainsi compter sur l'expertise des membres pour mettre en place des actions qui répondent aux besoins des secteurs concernés et ancrées dans les réalités de terrain. Dans ce cadre, des groupes de travail par thématique ou par projet sont envisagés.

Le plan d'actions de l'ADL se construit sur cinq priorités : les commerces et les entreprises, la création et l'autocréation d'emplois, les services et les infrastructures, le monde agricole et le tourisme. La communication fait également partie intégrante du travail de l'ADL.

À Wanze, es projets planifiés pour l'année 2016 sont :

- la publication de l' « Annuaire économique et des associations » version papier ;
- l'« Opération Maillon Fort », nouvelle formule ;

- le salon de la formation et le salon économique « L'Habitat sous toutes ses coutures » ;
- les rencontres producteurs locaux, restaurateurs et hébergeurs ;
- l'évènement de réseautage économique ;
- la mise en place d'une plate-forme de réflexion sur les besoins concrets du monde agricole ;
- une conférence économique ;
- la campagne « J'achète à Wanze » aux fêtes de fin d'année.

Dans un souci d'image et de lisibilité, il a également été décidé que le Zoning de Villers-le-Bouillet/Vinalmont s'appellerait dorénavant le Zoning de Villers-le-Bouillet/Wanze.

Pour en savoir plus, voir le lien Internet :

<http://www.wanze.be/economie-et-emploi/services-economiques/agence-de-developpement-local/comite-de-pilotage-de-ladl-du-19-octobre-2015>

BIERSET - JOST GROUP REPREND TTS

La signature de la reprise de la totalité des activités de TTS par Jost Group a eu lieu le 26 octobre dernier.

Le Groupe Jost est actif dans le transport par route, rail, air et mer, ainsi qu'en logistique.

Présent en Belgique, en Italie et en Slovaquie, TTS occupe 260 personnes et possède 200 tracteurs, 370 remorques, 270 caisses mobiles et 60 châssis multi-positions. En Belgique, ses activités se développent sur 42.000 m² d'entrepôts, 15.000 m² de dalle multimodale, 2.500 m² de bureaux sur un total de 150.000 m² de terrains, en région liégeoise, pour un chiffre d'affaires de plus de 43 millions d'euros.

Jost Group est présent dans 10 pays européens et au Maghreb. Son chiffre d'affaires s'élève à 270 millions d'euros. En région liégeoise, le groupe est présent Battice, Herstal, Herve, Malmedy et Milmort. Avec l'arrivée de TTS, il compte maintenant 2.000 travailleurs et possède 1.300 véhicules moteurs, près de 3.000 véhicules tractés, 300.000 m² d'entrepôts, une dalle multimodale à Liège et une dalle au cœur du port d'Anvers.

L'entreprise publie ses offres d'emploi sur son site Internet.

<http://www.jostgroup.com/actualites/actus/11435/>

ANS – X-RIS, NUMÉRO 1 DU TECHNOLOGY FAST 50

Le cabinet d'audit et de conseil Deloitte a organisé la seconde édition belge du concours Technology Fast 50. Ce prix est attribué à la société technologique au taux de croissance le plus rapide du marché, sur la base du pourcentage de croissance de son chiffre d'affaires des quatre dernières années. La remise des prix s'est déroulée le 18 novembre 2015 à Bruxelles. C'est la société X-Ray Imaging Solutions (X-Ris) de Ans qui a remporté la première place de ce concours. Active dans le domaine de la radiologie numérique portable, elle a enregistré une croissance de son chiffre d'affaires de 701 % au cours des quatre dernières années. Actuellement, X-Ris compte dix collaborateurs pour un chiffre d'affaires évalué entre 1,7 million et 2 millions d'euros.

X-Ris, rue de la Ferme 71/5 à 4430 ANS

<http://www.xris.eu/>

Trois autres entreprises de la région liégeoise sont reprises dans ce classement :

- KitoZyme de Herstal (6^{ème} place), active dans les dispositifs médicaux basés sur des technologies uniques et brevetées ;
- CEFALY Technology de Grâce-Hollogne (13^{ème} place), spécialisée dans les traitements des migraines et des autres céphalées ;
- Arlenda de Liège (26^{ème} place), active dans des solutions informatiques pour les laboratoires, les industries pharmaceutiques et chimiques, ainsi que pour les secteurs des cosmétiques et de l'environnement.

Plus d'informations voir le lien Internet :

<http://www2.deloitte.com/be/en/pages/technology/topics/fast50/announcement-fast50-ranking-2015.html>

HEUSY – GEOLIX, LA BALISE DE GÉOLOCALISATION GPS

La société Geolix de Heusy a créé une solution de géolocalisation qui permet de porter assistance à un public de personnes vulnérables : enfants, personnes âgées, malades ou à mobilité réduite. Au printemps de cette année, l'entreprise a été sélectionnée dans le cadre d'un appel à projets de l'incubateur LeanSquare à Liège. Des discussions seraient en cours avec des commerces spécialisés dans le matériel médical, des pharmacies et des maisons de repos. Les outils de Geolix permettraient notamment aux seniors un plus long maintien à

domicile, un retour au domicile plus rapide en cas d'invalidité temporaire, ainsi que des solutions adaptées pour les maisons de repos et les cas de démence tels que la maladie d'Alzheimer.

LeanSquare est une initiative du groupe financier Meusinvest, mise en œuvre par Cide-Socran, sa filiale accompagnatrice des porteurs de projets à fort potentiel de croissance, en partenariat avec l'Université de Liège (ULg) et des industriels. Le but cet incubateur est d'amener une partie de ces projets à un stade de maturité où ils peuvent prétendre à se présenter devant des investisseurs éventuels pour un premier tour de financement. LeanSquare accueille et organise également des événements, conférences, ateliers ... en vue de créer et d'animer un écosystème de jeunes entreprises.

Geolix, rue du Vieux Chêne, 52 à 4802 Heusy

<http://www.geolix.com/public>

LeanSquare, rue Chapelle des Clercs, 3 à 4000 Liège

<http://www.leansquare.be/>

<http://www.regional-it.be/2015/11/09/geolix-cible-jusqua-150-000-seniors-avec-sa-solution-de-geolocalisation/>

ANGLEUR - CORETEC ENGINEERING, LAURÉATE DU TRENDS BUSINESS TOUR

À l'initiative du magazine économique Trends-Tendances, en collaboration avec d'autres partenaires, le Trends Business Tour met à l'honneur des entreprises belges innovantes et durables. Dans un premier temps, pour chacune des provinces, cinq entreprises sont retenues par un jury. Dans un second temps, un lauréat est désigné lors de la remise des prix. Pour la province de Liège, cet événement s'est déroulé le 18 novembre au Cercle de Wallonie à Liège.

L'entreprise lauréate de ce concours est Coretec Engineering. Fondée en 2004, elle a pour objectif de diminuer la facture énergétique de ses clients et d'améliorer leur compétitivité. Son expertise se concentre essentiellement sur la production d'énergie haute performance (cogénération, biomasse, photovoltaïque, ...) et l'optimisation des coûts énergétiques chez ses clients.

Basée à Angleur, Coretec Engineering compte actuellement 35 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 20 millions d'euros. Déjà présente en Pologne, elle vise, dès l'an prochain, à se développer en France.

Coretec Engineering, rue des Gardes-Frontière, 1 à 4031 Angleur

<http://www.coretec.be/fr/>

Quatre autres entreprises ont été retenues lors de la présélection de ce concours.

AmPLYCell - Fondée en avril 2014, cette jeune entreprise est la première émergente de l'ensemble des Hautes Ecoles de Wallonie. Cette société de services a développé une technologie innovante qui révolutionne la culture cellulaire. Avec son service d'amplification cellulaire, elle entend proposer aux sociétés biotechnologiques, pharmaceutiques et aux laboratoires de recherche, une méthode de production de protéines plus rapide et moins coûteuse. Actuellement, AmPLYCell compte quatre collaborateurs. Elle est encore en phase de lancement mais les premiers résultats engrangés en 18 mois d'existence sont encourageants. Outre en Belgique, elle a déjà décroché des contrats en France et au Royaume-Uni. Elle est en pourparlers avec des sociétés basées en Finlande, en Espagne, aux Pays-Bas, en Allemagne et aux Etats-Unis.

AmPLYCell, Giga-Entreprise, avenue Hippocrate 5, à 4000 Liège

<http://www.amhyspin.com/fr/>

Eurogentec - La société biotechnologique Eurogentec a développé une méthode originale de production d'ADN plasmidien (fragment d'ADN de certains micro-organismes séparé et indépendant du fragment principal, le chromosome) à grande échelle. Grâce à ce projet innovant, le chiffre d'affaires de sa division « Biologics » a progressé de plus de 50 % l'année dernière. Cette innovation lui permet donc d'étoffer son portefeuille de clients. Elle lui ouvre aussi de nouveaux marchés à la grande exportation. En 2014, Eurogentec a réalisé un chiffre d'affaires de 38,3 millions d'euros, soit une augmentation de 18 % par rapport à 2013. Actuellement, Eurogentec compte 314 collaborateurs dont 237 sur son site liégeois. Entre 2017 et 2019, 60 engagements supplémentaires sont prévus dans le cadre de sa seconde phase d'extension.

Eurogentec, Liege Science Park, rue du Bois Saint-Jean 5 à 4102 Seraing

<http://www.eurogentec.com/life-science.html>

Granaline - La société Granaline de Grâce-Hollogne propose du jus de grenade 100 % bio ainsi que des panachés. Actuellement, Granaline propose quatre saveurs : grenade, grenade/orange/carotte noire, grenade/cerise, grenade/figue. Une cinquième est en phase de test et sera commercialisée en janvier prochain : grenade/pomme/betterave. Pour le début de l'année prochaine, l'entreprise prépare une gamme de gelées à base de grenade. La jeune entreprise envisage aussi la mise en place d'une unité de production en région liégeoise. Déjà active en Belgique depuis trois ans, Granaline

s'étend maintenant en France, aux Pays-Bas et au Luxembourg.

Granaline, rue des Cytises 8A à 4460 Grâce-Hollogne

<http://www.granaline.be/>

Level IT - Fournisseur de solutions informatiques, Level IT a créé une plateforme Internet d'échanges de dons alimentaires, baptisée « La Bourse aux dons ». Cet outil permet de gérer et de distribuer les surplus alimentaires. L'idée de ce projet de plateforme sociale est née en 2009. Elle a été mise sur pied l'année dernière. Aujourd'hui, elle est complètement opérationnelle. À ce jour, elle accueille plus de 130 associations et participe à six projets communaux d'aide alimentaire en Wallonie et en Flandre. Dernièrement, cette initiative a été récompensée par les autorités wallonnes. En outre, elle a été sélectionnée pour figurer parmi les 15 talents wallons 2015. Dans ce projet, Level IT n'est pas seule. Elle a été rejointe par deux partenaires : la Fédération des services sociaux (FdSS) et Komosie (Koepel van milieu ondernemers in de sociale economie). Cette plateforme de gestion des dons d'inventus alimentaires est accessible via le lien Internet :

<http://www.bourseauxdons.be/>

Level IT, Liege Science Park, allée des Noisetiers, 6 à 4031 Angleur

<http://www.level-it.be/fr/>

Pour en savoir plus sur le Trends Business Tour, voir le lien Internet :

<http://actions.trends.levif.be/actions/trends/business-tour/index.jsp>

BLEGNY - APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE

La coopérative « Les Compagnons de la terre » veut lever des capitaux pour développer ses projets agro-écologiques. Son enjeu immédiat est d'être en mesure d'engager trois premiers salariés au début de l'année prochaine, mais aussi d'investir, dans les meilleures conditions, dans son nouveau site de production de 30 hectares situé sur le Domaine des Cortils à Mortier-Blegny. La valeur de la part est de 250 euros. Les personnes qui participent à cet appel public à l'épargne ne peuvent posséder de parts pour une valeur supérieure à 5.000 euros. Au cours des cinq prochaines années, la coopérative souhaite rassembler un capital de 1,5 million d'euros pour lui permettre d'atteindre la taille critique d'une entreprise mature du secteur qui devrait compter au minimum 19 salariés.

Ce projet devrait permettre de nourrir de manière durable près de 1.000 familles de la région liégeoise.

Déjà active à Tilff, sur le site d'Ecotopia, la coopérative dispose également d'une ferme-école à Bierleux-Haut (Stoumont) où elle a développé une activité de formation.

Pour en savoir plus

Les Compagnons de la terre, rue d'Angleur, 92 à 4130 Tilff

<http://www.cdlt.be/>

LIÈGE - LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ORNITHOLOGIQUES AVES PRIMÉE

Aves est une des deux associations fondatrices de Natagora, active dans la protection de la nature. Aves est son pôle ornithologique qui vise à protéger et étudier l'avifaune. Les observations d'oiseaux sont récoltées et analysées pour faire l'objet d'exposés et de publications. Des études spécialisées sont aussi réalisées par le réseau des ornithologues amateurs et professionnels, notamment afin de mieux connaître l'évolution des populations des oiseaux au fil du temps.

À l'occasion de la remise des Eifel Awards qui s'est récemment déroulée à Saint-Vith, Aves a été primée. Depuis sept ans, ces prix récompensent les projets, les initiatives ou les personnes qui défendent la région de l'Eifel, tant du côté belge que du côté allemand. Cette année, la thématique était l'environnement et la protection paysagère.

Les personnes intéressées par un emploi chez Aves ou Natagora peuvent trouver les postes proposés sur leur site Internet.

Aves, Maison Liégeoise de l'Environnement, rue Fusch, 3 à 4000 Liège

http://www.aves.be/index.php?id=accueil_aves

<http://www.natagora.be/>

[http://www.televesdre.eu/www/](http://www.televesdre.eu/www/saint_vith_la_societe_d_aoetudes_ornithologiques_aves_primee_-87724-999-89.html)

[saint_vith_la_societe_d_aoetudes_ornithologiques_aves_primee_-87724-999-89.html](http://www.televesdre.eu/www/saint_vith_la_societe_d_aoetudes_ornithologiques_aves_primee_-87724-999-89.html)

FEEDBACK DES SÉANCES D'INFORMATION SUR LE GROUPEMENT D'EMPLOYEURS

Dans le cadre d'un groupement d'employeurs, deux ou plusieurs employeurs peuvent recruter conjointement des travailleurs afin de les occuper simultanément ou alternativement chez chacun d'eux.

Le groupement d'employeurs doit avoir la forme d'un groupement d'intérêt économique ou d'une association sans but

lucratif. Il doit avoir pour objet social unique la mise de travailleurs à la disposition de ses membres. Cet outil permet également de créer de nouveaux emplois.

Prévu initialement pour une durée limitée, le dispositif a été prolongé jusqu'au 30 juin 2016.

Dans ce cadre, en collaboration avec le Forem, la Chambre de Commerce et d'Industrie Liège-Verviers-Namur (CCI LVN) a organisé diverses séances pour informer les entreprises de la nouvelle réglementation en vigueur.

À cette occasion, le Forem a présenté ses Services aux entreprises et les principales aides financières envisageables. Les trois rencontres prévues en région liégeoise ont rassemblé un total de près de 90 entreprises :

- le 13 octobre, 24 entreprises au Centre de compétence Epicuris de Villers-le-Bouillet ;
- le 28 octobre, 36 entreprises au Centre de compétence FormAlim à Verviers ;
- le 30 octobre, 30 entreprises au Centre de compétence ConstruForm à Grâce-Hollogne.

Pour plus d'informations sur le groupement d'employeurs :
CCI LVN, Aéroport de Liège – Bâtiment 50 (B50) à 4460 Grâce-Hollogne

<http://www.ccilvn.be/nos-produits/groupement-demployeurs/>

Pour tous renseignements sur le recrutement de collaborateurs, les aides à l'emploi et à la formation, les personnes intéressées peuvent prendre contact avec les Services aux Entreprises du Forem via l'adresse mail : entreprises@forem.be ou le numéro de téléphone gratuit 0800/93 946.

EN BREF...

Liege Airport – Meilleur aéroport cargo européen

Le 15 octobre 2015, les plus importantes compagnies aériennes actives dans le transport de marchandises, les transitaires et les logisticiens étaient réunis à Singapour pour le Congrès de l'Air Cargo Logistics. Durant ce congrès, les magazines Payload Asia et Logistics Insight Asia ont organisé leur 4^e concours « Payload Asia Awards ». Liege Airport a reçu le prix du « Meilleur aéroport cargo d'Europe » décerné par les clients des aéroports.

Les critères déterminants incluaient l'implication dans le support des activités cargo, la performance opérationnelle, le service au client et les coûts compétitifs.

http://www.liegeairport.com/documents/news/news_101_fr.pdf

Le bureau de l'ONEM à Verviers a déménagé

L'Office National de l'Emploi (ONEM) de Verviers va quitter ses bureaux de la Galerie des Deux Places pour investir deux étages du nouveau complexe de la rue Bériveau, où les conditions de travail et d'accueil seront meilleures. À cette occasion la télévision locale Télévesdre a réalisé un reportage sur les nouvelles infrastructures de l'ONEM avant même l'arrivée des premiers cartons.

http://www.televesdre.eu/www/verviers_l_onem_demenage_-87762-999-89.html

Malmedy – L'asbl Couleur Café agréée pour le parcours d'intégration

L'asbl Couleur Café de Malmedy a reçu l'agrément « Initiative locale d'intégration » (ILI). Dès lors, elle est officiellement reconnue pour encadrer les primo-arrivants dans leur parcours d'intégration qui deviendra sans doute rapidement obligatoire. Couleur Café accueille déjà plusieurs mineurs étrangers non-accompagnés, pour des cours de français.

http://www.televesdre.eu/www/malmedy_couleur_cafe_agreee_pour_le_parcours_d_integration_-87752-999-89.html

Malmedy – L'Administration communale fait sa révolution

La Ville de Malmedy va subir une révolution en interne. Dix mesures sont proposées par le Collège communal pour améliorer le fonctionnement de l'administration communale et du CPAS. Pas de pertes d'emploi, mais une meilleure organisation des services qui sera mise en oeuvre progressivement.

http://www.televesdre.eu/www/malmedy_plan_d_action_pour_reformer_l_administration_-87768-999-89.html

Herstal – « Un drôle de coco » récompensé à New-York !

Un court-métrage d'animation vient d'être récompensé à New-York. Intitulé « Un drôle de coco », il a été réalisé par les élèves de 3^{ème} primaire de l'école Saint-Lambert II à Herstal. Encadré par l'atelier de production « Camera etc » de Liège, ce projet vient de recevoir le premier prix de la catégorie jeunes réalisateurs de moins de 12 ans lors de l'édition 2015 du festival « Plural + » qui s'est déroulé le 3 décembre.

<http://www.rtc.be/reportages/262-general/1468845-drole-de-coco-recompense>

Soumagne – Deux nouveaux outils de communication pour l'administration communale

Le Spot, le magazine d'informations culturelles et communales de Soumagne, va connaître un changement. Dès janvier prochain, il sera entièrement en couleur. Il va également voir son format et sa présentation changer. L'équipe du centre culturel continuera à y présenter les informations culturelles et celles de nombreuses associations. Parallèlement, un bulletin communal trimestriel va voir le jour. Il contiendra les informations des services communaux, des articles thématiques, des dossiers spéciaux, un agenda complet et de nombreuses informations pratiques. Le premier numéro arrivera dans les boîtes aux lettres à la fin du mois de février 2016.

<http://www.soumagne.be/>

Convention entre les Barreaux de Liège et de Kinshasa-Gombe

Le Bâtonnier du Barreau de Liège et le Bâtonnier du Barreau de Kinshasa-Gombe ont signé une convention de jumelage. Ce rapprochement portera sur la formation professionnelle, la création d'un centre de documentation, l'organisation de stages et la facilitation de l'installation des avocats de chaque barreau dans l'autre barreau. Les avocats liégeois bénéficient déjà de plusieurs jumelages avec différents barreaux. Ils leur permettent d'assister leurs clients à Gand, Bordeaux, Lyon, Paris et au Rwanda.

<http://www.rtc.be/infos-flash/263-general/1468853-une-convention-de-jumelage-signée-entre-les-barreaux-de-liège-et-de-kinshasa-gombe>

OPÉRATEURS

EN ROUTE VERS D'AUTRES CIEUX !

La Commission européenne a lancé un nouveau site Internet : Drop'pin. L'objectif est d'aider les jeunes qui terminent leurs études et cherchent du travail à trouver des possibilités de développer leur employabilité.

Les propositions sont nombreuses et variées. Elles incluent des apprentissages, des stages, du coaching, du tutorat, des formations linguistiques et un soutien pour s'établir dans un autre pays de l'Union européenne (UE).

Pour plus d'informations, voir le lien Internet :

<https://ec.europa.eu/eures/droppin/fr>

L'édition du guide « Étudier ou enseigner à l'étranger » présente les informations sur les possibilités d'études, de formation, de recherche, de spécialisation et d'enseignement dans les pays partenaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B). Les personnes qui souhaitent entreprendre une démarche en ligne pour ce type de service peuvent se rendre directement sur le portail « Bourses » via le lien Internet :

<http://www.wbi.be/fr/bourses>

<http://www.wbi.be/fr/publications/publication/etudier-ou-enseigner-letranger#.VILjnU2FPcs>

LES NOUVELLES DE LA FW-B

Jeunesse - Projets d'actions d'éducation aux médias

Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FB-W) a approuvé les octrois de subventions pour 21 projets aux Centres d'information jeunesse. L'objectif est de permettre aux jeunes de se construire une opinion personnelle par la mise en œuvre d'actions d'éducation aux médias, le renforcement et la ré-articulation des dispositifs d'information jeunesse.

Le Gouvernement avait défini trois priorités qui devaient guider l'introduction des projets :

- le développement des coopérations ;
- l'éducation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) ;
- la production et la diffusion d'informations.

Sur un total de 29 projets présentés au comité d'experts, 21 ont été sélectionnés, dont quatre en province de Liège.

Infors Jeunes Huy

- Cyberm@ton – « Parlez-nous de votre expérience sur le web » ;
- Student Life - Welcome to Huy - Création d'un parcours d'information thématique et d'animation à destination des étudiants du supérieur.

Infors Jeunes Verviers

Web 2.0. - Refonte du site Internet de manière à rendre possible le développement d'animations sur les nouvelles TIC.

Service d'Information sur les Études et les Professions (SIEP) de Liège

Les métiers du secondaire - Création et expérimentation d'une séquence pédagogique liée à une animation sur les

métiers issus de la filière qualifiante du secondaire.

Chacun de ces quatre projets se voit attribuer la somme de 2.500 euros.

Pour plus d'informations, voir notamment le site Internet via le lien :

<http://gouvernement.cfwb.be/jeunesse-21-projets-pour-la-mise-en-uvre-d-actions-d-ducation-aux-m-dias>

Octroi de 830.000 euros aux CTA

Les Centres de technologies avancées (CTA) jouent un rôle essentiel dans la formation des élèves de l'enseignement qualifiant. Ils ont pour objectif de donner les outils nécessaires pour atteindre le niveau requis et rapprocher les apprentissages de la réalité du monde du travail. En complémentarité avec les Centres de compétences wallons et les Centres de Référence bruxellois, les CTA mettent à disposition, de tous les réseaux d'enseignement, des équipements de pointe dont le coût ne pourrait être supporté par un seul établissement scolaire.

Les CTA sont développés, en priorité, pour les secteurs professionnels porteurs en vue de fournir une offre de formation plus pointue que celle fournie dans les filières techniques et professionnelles. De cette manière, ils répondent aux besoins des secteurs concernés (métiers en pénurie).

Pour que le réseau des CTA puisse continuer à disposer d'un équipement adapté, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B) a récemment marqué son accord sur l'octroi d'une subvention d'un montant total de 830.267 euros. Ce réseau compte 30 CTA, dont sept sont situés sur le territoire de la province de Liège :

- CTA en Automation, Institut Saint-Laurent, rue Saint-Laurent, 29 à 4000 Liège ;
- CTA CNC Usinage, Athénée royal de Soumagne, rue des Prairies, 30 à 4630 Soumagne ;
- CTA Bois-PVC-Alu, Institut Don Bosco, rue des Wallons, 59 à 4000 Liège ;
- CTA en Hôtellerie - École d'Hôtellerie et de Tourisme de la Ville de Liège, rue de Namur, 6 à 4000 Liège ;
- CTA en Industries graphiques - Athénée provincial Guy Lang, Grand'Route, 317 à 4400 Flémalle ;
- CTA en Conception – Création 2D-3D, Institut Marie-Thérèse, rue Delfosse, 25 à 4000 Liège ;
- CTA Environnement, Institut Saint-Louis, avenue du Prince Régent, 30 à 4300 Wareme.

Pour en savoir plus, voir notamment le site Internet via le lien :

<http://gouvernement.cfwb.be/octroi-d-une-subvention-30-centres-de-technologies-avanc-es-cta-pour-un-montant-total-de-pr-s-de-830000-euros>

Du papier au numérique : l'enseignement à distance fait place à l'e-learning

Tous les cours par correspondance dispensés en version papier ont été repensés et modulés de façon à répondre aux exigences d'une pédagogie en ligne. Aujourd'hui, cette transformation permet de faire évoluer l'héritier des cours par correspondance de 1965 vers l'e-learning, un enseignement numérique moderne et performant.

Le Gouvernement vient dès lors de marquer son accord sur l'avant-projet de décret qui organise « l'e-learning » de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B).

Au-delà du virage technologique, ce projet propose aussi de renforcer l'offre de préparation aux différents jurys centraux (du primaire au secondaire) à travers un découpage plus attractif et pédagogique des modules de formation.

Pour plus d'informations, voir le lien Internet :

<http://gouvernement.cfwb.be/du-papier-au-num-rique-l-enseignement-distance-fait-place-l-e-learning>

Citoyenneté et interculturalité : 1.450.000 euros pour financer 156 projets

Dans le cadre de l'appel à projets « Promotion de la citoyenneté et de l'interculturalité » lancé le 20 juin dernier, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B) a décidé d'attribuer 1.450.000 euros pour mettre en œuvre 156 projets. L'objectif est de soutenir des activités d'éducation des jeunes à la citoyenneté, de lutte contre le racisme et de défense des droits des personnes fragilisées par l'exil. Parmi les projets retenus, on retrouve notamment :

- « Mix'cité » - Mené par un réseau de maisons de jeunes du bassin liégeois, ce projet développe des actions vers les animateurs et vers les jeunes filles pour favoriser une meilleure mixité ;
- l'asbl La Belle Diversité de Verviers propose de développer des ressources en formation et en sensibilisation sur les thématiques de l'interculturalité auprès des associations et des écoles de l'arrondissement.

Pour plus d'informations, voir le lien Internet :

<http://gouvernement.cfwb.be/promotion-de-la-citoyennet-et-de-l-interculturalit-pci-1450000-euros-pour-financer-156-projets>

Des moyens pour les jeunes en décrochage scolaire

Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B) a récemment approuvé la sélection des projets dans le cadre de l'appel des Fonds Sociaux européens (FSE) lancé le 25 mai dernier. Ces projets ciblent l'alternance et les jeunes à accompagner en vue d'intégrer un dispositif d'enseignement, de formation et/ou d'emploi.

Sur les 51 projets déposés initialement, le Gouvernement a retenu 14 projets pour un montant total de plus de 11 millions d'euros. Parmi les projets sélectionnés, on retrouve notamment :

CEFAccroche

Ce projet prévoit une série d'activités organisées autour de quatre thématiques : l'accueil, la lutte contre les ruptures, l'acquisition des compétences et l'insertion professionnelle.

Enseignement de Promotion sociale - Formation des NEETs (Not in Education, Employment or Training/Ni étudiant, ni employé, ni stagiaire)

Ce projet vise à (ré-)intégrer les jeunes dans un dispositif d'enseignement et d'insertion pour leur assurer l'obtention de qualifications et favoriser, à terme, leur mise à l'emploi.

Pour en savoir plus, voir le lien Internet :

<http://gouvernement.cfwb.be/des-moyens-pour-l-enseignement-obligatoire-et-de-promotion-sociale-destination-des-jeunes-en-d-crochage-scolaire>

Des subventions pour différentes asbl et centres culturels

Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B) a adopté une série de subventions destinées à différentes asbl et centres culturels. En région liégeoise, les bénéficiaires de ce soutien sont :

- la Ville de Liège, en tant que gestionnaire du musée Grand Curtius ;
- le Centre audiovisuel de la Ville de Liège ;
- l'asbl Media animation de Sprimont ;
- le Centre d'autoformation et de formation continuée de Huy ;

- le Centre culturel de l'arrondissement de Huy ;
- l'asbl Les Ateliers de la Colline de Liège.

Pour plus de détails sur ce sujet, voir le lien Internet :

<http://gouvernement.cfwb.be/le-gouvernement-d-gage-une-enveloppe-de-757000-pour-la-culture-et-pour-soutenir-le-travail-de-diff-rentes-institutions>

LES FORMATIONS DU FOREM À NOUVEAU CERTIFIÉES ISO 9001

En 1997, le Forem a été certifié pour la première fois pour une partie de ses activités de formation. Il était le premier Service public wallon (SPW) certifié ISO 9001. En 2003, l'entièreté de l'offre de services de la formation professionnelle a été certifiée.

La norme ISO 9001 définit une série d'exigences relatives à la mise en place d'un système de management de la qualité dans un organisme, quels que soient sa taille et son secteur d'activité.

Afin d'évaluer son mode de fonctionnement et assurer une dynamique d'amélioration, différents outils ont été développés au Forem :

- une enquête de satisfaction ;
- un système intégré de Gestion des réclamations ;
- des audits internes mensuels et des audits de suivi bisannuel d'un prestataire externe ;
- des « Revues » réalisées au sein de chaque centre de formation et dans les différentes strates hiérarchiques afin d'évaluer la pertinence de l'ensemble des processus.

Tous les trois ans, le système de management de la qualité est évalué par un organe externe de certification. Depuis peu, le Forem a obtenu sa « recertification » pour trois années supplémentaires.

Lien vers le communiqué de presse :

https://www.leforem.be/MungoBlobs/648/876/20151027_ISO9001.pdf

Les personnes qui souhaitent acquérir ou approfondir les compétences nécessaires à un métier peuvent trouver le planning et le descriptif des différentes formations proposées par le Forem via le lien Internet :

<https://www.leforem.be/particuliers/formations-forem.html>

Pour découvrir toutes les formations organisées par les partenaires du Forem, les personnes intéressées peuvent se rendre dans un Carrefour Emploi Formation Orientation (CEFO). Les coordonnées, les horaires et l'offre de services des différents CEFO se trouvent sur le site Internet du Forem, via le lien :

<https://www.leforem.be/contact/conseil-orientation-particuliers/carrefours-emploi-formation-orientation.html>

BRUXELLES CAPITALE ET VIVAQUA S'APPUIENT SUR LES COMPÉTENCES DE LA WALLONIE

La Mission Locale de Saint-Josse-ten-Noode passe des bons de commande pour former des fontainiers au Centre de compétence Polygone de l'eau de Verviers, le seul Centre de compétence qui dispense des formations dans les métiers de l'eau. En effet, le 15 octobre dernier, huit demandeurs d'emploi bruxellois ont reçu leur certificat de fontainier/contrôleur technique de réseau d'eau.

VIVAQUA, partenaire de ce projet, est une intercommunale, active dans les trois Régions du pays. Elle compte 1.556 collaborateurs et fournit de l'eau potable à quelque 2,25 millions de personnes.

Cet intercommunale bruxelloise a accueilli tous les demandeurs d'emploi de ce projet pour un stage. Elle a aussi ouvert son carnet d'adresse aux stagiaires afin qu'ils puissent postuler auprès de ses fournisseurs.

Les partenaires sont ravis de la collaboration et l'évaluation est positive. Une seconde formation est d'ailleurs déjà programmée en 2016 avec les mêmes partenaires.

Le fontainier/contrôleur technique de réseau d'eau prépare, pose et répare tous les éléments d'un raccordement au réseau public de distribution d'eau.

Ses activités de base sont :

- acheminer les matériaux et matériel sur le lieu de mise en œuvre ;
- poser des canalisations et des accessoires ;
- raccorder l'installation au réseau ;
- assurer l'étanchéité des canalisations et des organes accessoires ;
- effectuer les contrôles et réglages préalables à la mise en service des installations ;

- vérifier régulièrement l'état et entretenir les équipements du réseau de distribution ;
- détecter les anomalies et effectuer les opérations de première urgence ;
- remplacer ou remettre en état les éléments ou les organes défectueux ;
- prendre les mesures de protection individuelle et collective nécessaires à la sécurité du chantier ;
- assurer la maintenance de premier niveau des outils et du matériel ;
- nettoyer et ranger son poste de travail.

Les activités plus spécifiques de ce métier sont :

- réaliser un schéma d'installation ;
- planifier les interventions auprès de la clientèle ;
- gérer les relations avec la clientèle ;
- établir des factures et des devis ;
- approvisionner les chantiers ;
- encadrer une équipe.

Les aptitudes à l'emploi demandées sont :

- respecter les horaires convenus ;
- réagir rapidement, avec calme et maîtrise de soi, en présence d'un événement soudain ;
- appliquer rigoureusement les règles de l'entreprise en matière de sécurité, d'hygiène et de respect de l'environnement ;
- respecter la déontologie et appliquer la réglementation et les instructions en vigueur dans l'entreprise ;
- présenter une image positive de l'entreprise ;
- s'intégrer dans l'environnement de travail ;
- se tenir informé de l'évolution du métier ;
- communiquer aisément ;
- adhérer aux objectifs de l'entreprise ;
- travailler méthodiquement et rigoureusement ;
- garantir la qualité de service ;
- s'adapter aux exigences particulières d'un chantier ;
- coordonner ses interventions avec les différents membres de l'équipe et/ou les autres corps de métier ;
- respecter rigoureusement des consignes ;
- être capable de résoudre des problèmes et de faire face aux cas d'urgence ;
- faire preuve de polyvalence ;
- manipuler des charges ;

- apprécier le contact clientèle ;
- être disponible ;
- être autonome ;
- supporter la chaleur et les intempéries ;
- posséder une bonne condition physique ;
- accepter de travailler les dimanches et jours fériés.

Outre la formation de fontainier, le Centre de compétence Polygone de l'eau de Verviers propose diverses formations adaptées à ses publics cibles : chefs d'entreprises, travailleurs, demandeurs d'emploi, enseignants, étudiants. Le centre fonctionne comme un fournisseur d'informations dans le domaine : il participe à des salons, sensibilise le public, étudie constamment les besoins du secteur... Il s'appuie sur un réseau de partenaires, de professionnels et d'experts du secteur.

Les personnes intéressées par une formation peuvent prendre contact avec :

Le Centre de Compétence Polygone de l'Eau, rue de Limbourg, 41B à 4800 Verviers - Tél. 087/78 93 33 – email : polygone-eau.info@forem.be - <http://www.formation-polygone-eau.be/>

Le Forem - Service Clientèle de Verviers, rue Coronmeuse, 53/55 à 4800 Verviers - Tél. 087/32 42 80 – email : serviceclientele.verviers@forem.be

VODECLIC EST DISPONIBLE À WANZE !

Avec l'aide de la bibliothèque de Huy, la bibliothèque de Wanze propose un accès à la plateforme de formations Vodeclit. À partir de n'importe quel ordinateur, ce site Internet permet de suivre une formation à une ou plusieurs des compétences proposées. Ces formations concernent aussi bien des logiciels de bureautique classiques (Word, Excel, ...) que des logiciels plus ciblés sur des professions spécifiques (création graphique, photographie, audio et vidéo, visioconférences, comptabilité, gestion de projet, sondages, ...). Différents niveaux de départ sont prévus pour permettre à chaque utilisateur d'avancer à son rythme.

Pour plus d'informations : Espace public numérique (EPN) – Tél. 085/21 64 93 – email : epn@wanze.be ou se rendre à la salle de lecture de la bibliothèque de Wanze, Château à l'Horloge, rue Basse-Voie, 1 à 4520 Wanze

<http://www.wanze.be/loisirs-et-tourisme/centre-culturel/bibliotheque-et-epn/espace-publique-numerique/vodeclit-apprenez-l2019informatique-chez-vous-et-a-votre-rythme>

AGENDA

ACTIVITÉS DU MOIS DE DÉCEMBRE 2015 ET JANVIER 2016 DES CARREFOURS EMPLOI FORMATION ORIENTATION (CEFO)

Les CEFO proposent des services accessibles sans rendez-vous : accueillir, informer et conseiller sur la formation, la recherche d'emploi, la création d'activités et l'orientation.

Les CEFO mettent à disposition des outils technologiques pour soutenir un projet professionnel ; un espace de documentation ; des offres d'emploi et de formation ; des séances d'information et des ateliers organisés régulièrement pour :

- dynamiser la recherche d'emploi ;
- en savoir plus sur les formations et les métiers offrant des opportunités d'emploi ;
- s'informer sur les possibilités de créer une activité.

Pour plus de renseignements sur les séances d'informations et les diverses activités proposées par les CEFO :

CEFO de Liège, quai Banning, 4 – 4000 Liège

Pour tous renseignements : Tél. 04/254 57 42

carrefouemploiinformationorientation.liege@forem.be
<https://www.leforem.be/contact/carrefour-emploi-formation-orientation/liege.html>

CEFO de Huy, place Saint-Séverin, 5a - 4500 Huy

Pour tous renseignements : Tél. 085/27 41 31

carrefouemploiinformationorientation.huy@forem.be
<https://www.leforem.be/contact/carrefour-emploi-formation-orientation/huy.html>

CEFO de Verviers, rue du Collège, 1/3 – 4800 Verviers

Pour tous renseignements : Tél. 087/59 03 00

carrefouemploiinformationorientation.verviers@forem.be
<https://www.leforem.be/contact/carrefour-emploi-formation-orientation/verviers.html>

ACTIVITÉS DU MOIS DE DÉCEMBRE 2015 ET JANVIER 2016 DES MAISONS DE L'EM- PLOI DE LA PROVINCE DE LIÈGE

Situées au cœur de la commune, les Maisons de l'Emploi sont un lieu privilégié d'accueil, d'information et de conseil de proximité sur toutes les questions relatives à l'emploi.

Les Maisons de l'Emploi sont issues d'un partenariat avec les communes et les CPAS. Ce partenariat permet de créer des contacts et des collaborations avec les acteurs socio-économiques du territoire.

Une variante de la Maison de l'Emploi est le Relais de l'Emploi. Il se situe dans les quartiers décentralisés des grandes villes wallonnes.

Pour de plus amples informations sur les coordonnées, les horaires et les activités, voir le lien Internet :

<https://www.leforem.be/contact/conseil-orientation-particuliers/maisons-de-l-emploi.html>

LE FOREM - L'AGENDA DES ÉVÉNEMENTS DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Pour tous renseignements sur des événements relatifs à l'emploi et à la formation, les personnes intéressées peuvent consulter l'agenda via le lien Internet du Forem :

<https://www.leforem.be/a-propos-du-forem.html>

Clôture de l'information : 30/11/2015

Réalisation : Service Analyse du Marché de l'Emploi et de la Formation

Information et abonnement : Fabienne Delval, emploisdutemps.liegehuyverviers@forem.be, Tél : 04/254 57 66

Editeur responsable : Le Forem, Marie-Kristine Vanbockestael, boulevard Tirou 104 à 6000 Charleroi

Le Forem publie également
une série de statistiques
et de publications
sur le marché de l'emploi.
Pour les consulter :
<http://www.leforem.be>